



Succession : partage de biens mobiliers

Par **emora92**, le **29/06/2009 à 12:22**

Bonjour, rnIl s'agit du partage des biens mobiliers de mes parents entre ma soeur et moi (nous sommes 2 héritiers). rnL'attribution des lots a été faite par un programme informatique (conçu et utilisé pour ce partage par un fils de ma soeur), et les résultats nous ont été communiqués la semaine dernière. rnLorsque je suis allée chercher les lots qui m'étaient attribués, dans la maison de mes parents, il en manquait un certain nombre (meubles, vaisselle, objet d'art, jeux...). Ma soeur s'était servie dans ma part. rnPar ailleurs, j'ai découvert une "indélicatesse" dans le fonctionnement du programme qui a permis à ma soeur d'obtenir un objet auquel elle tenait et j'aurais eu sans cette intervention. rnJ'ai demandé la restitution de l'intégralité de ces biens mais elle n'y consent pas. rnQuels sont mes droits et quelle est la démarche à suivre afin qu'elle me rende ce qu'elle a emporté par "inadvertance?" rnMerci de votre aide, rnc'est urgent, bien entendu...